

Gratuité scolaire pour lutter contre la marchandisation de l'éducation de base en RDC au Sud-Kivu

Recherche élaborée en 2022 par :

Centre de formation et d'action pour le développement (CFAD)

Joëlle Munyerenkana Ludunge

Contexte

La politique de la gratuité en République Démocratique du Congo (RDC) souffre d'un déficit de concrétisation dû au contexte socio-économique difficile et aux interprétations erronées de la part du pouvoir public et des parties prenantes du secteur de l'enseignement.

Le pessimisme quant à sa réalisation gagne l'opinion, et profite ainsi aux marchands de l'éducation, ce qui crée et exacerbe les inégalités en matière d'accès et de qualité de l'éducation. Bien que l'idée soit soutenue par la majorité de la population, l'incapacité pour certaines familles pauvres de s'acquitter de certains frais scolaires (frais d'inscription, frais d'achat de matériels scolaires, achats des uniformes, etc.) empêche de nombreux enfants d'aller à l'école.

Il est donc important de souligner qu'au regard des analyses effectuées dans cette présente étude, nous constatons la défaillance de la part de l'État congolais dans la mise en pratique des décrets instaurés pour l'effectivité de la gratuité. Il a été constaté, dans les 3 provinces éducationnelles que compte le Sud-Kivu, qu'environ 1,6 millions d'enfants, soit 48 %, ne jouissent pas de leur droit à l'éducation. Cela est dû en grande partie à une mauvaise gestion et à une insuffisance budgétaire allouée au secteur de l'éducation.

Trois questions d'ordre général ont guidé notre recherche, à savoir : Quels sont les obstacles à la gratuité effective ? Que peut être l'impact de la gratuité de l'éducation sur la qualité de l'éducation et l'environnement d'apprentissage ? Quels mécanismes peut-on mettre en place pour rendre la gratuité effective ?

La méthodologie est basée sur une approche mixte qui a combiné des données qualitatives et quantitatives. Nous avons recouru à une analyse documentaire nous permettant de comprendre l'historique de la gratuité de l'enseignement afin de déceler les écarts entre la politique et les réalités dans sa mise en pratique.

Résultats de la recherche

Obstacles à la gratuité effective

Les résultats de notre enquête révèlent qu'un rempart à la gratuité est lié aux conditions de travail des enseignants, et en particulier leur salaire. Les enseignants, interrogés à ce sujet, ont montré que le salaire que l'État paie aux enseignants est insignifiant, ne permettant pas de couvrir les dépenses mensuelles des ménages. Certains confirment que le salaire est à la base des départs volontaires des enseignants qualifiés qui jugent bon de trouver une profession ailleurs. Il faut relever que le personnel d'appoint (ouvriers, sentinelles, etc.) semble être oublié par l'État. D'autres ont souligné le fait que les membres de leurs familles soient insatisfaits des conditions de vie dans lesquelles se trouvent les enseignants.

Une enseignante de l'EP Bukavu a dit : « Je prépare des beignets chaque soir après les cours que je vends aux élèves pendant les heures de la pause pour essayer de subvenir à quelques besoins de ma famille, car l'État nous paie toujours en retard ».

Impact de la gratuité sur la qualité de l'enseignement et l'environnement de l'apprentissage

59 % de nos enquêtés pensent que la gratuité produit des effets néfastes comme le surpeuplement des classes, le nombre d'élèves étant élevé

par rapport aux locaux, « dans une seule salle de classe, nous trouvons plus de 90 élèves que nous devons enseigner », dit un enseignant l'EP de Bagira.

On note, une insuffisance des infrastructures et capacités d'accueil des établissements qui n'augmentent pas proportionnellement à l'accroissement du nombre d'élèves. Cette situation pose un problème particulier dans les écoles où l'on retrouve des salles de classe surpeuplées. Le deuxième problème est lié au climat du travail et aux supports didactiques (matériels, livres, etc.).

À ce sujet les enseignants des écoles qui ne reçoivent pas les frais de fonctionnement ont montré qu'ils ont du mal à assurer leurs enseignements, car parfois, ils manquent de craies et d'autres matériels.

Les mécanismes mis en place pour l'effectivité de la gratuité

Il est certes nécessaire d'accroître le financement du secteur de l'éducation, mais sans une meilleure organisation du secteur, la portée de cet effort budgétaire sera limitée. Au regard des défis mis en évidence, il s'avère essentiel de conduire des réformes urgentes afin d'adresser les principaux goulots d'étranglement qui entravent l'efficacité et l'efficience du système de l'EPST de la RDC.



S'agissant du personnel enseignant, réduire le nombre d'unités non payées en retraitant les enseignants âgés. En raison des importantes disparités observées entre provinces en termes de taux d'accès à l'école et de dotation en infrastructures scolaires, il y a nécessité sinon urgence de renforcer la communication et l'interaction entre les structures nationales et provinciales.

Pour éviter toutes sortes d'abus dans l'utilisation des fonds mobilisés pour financer la gratuité de l'éducation de base, il faut renforcer des mécanismes de suivi et contrôle dans l'utilisation des fonds.

Il s'agit également de prévoir le processus de création d'écoles au regard de la carte scolaire. Pour plus d'équité dans l'offre d'éducation de base, ceci devrait tenir compte de la densité de la population scolarisable en province et territoire pour limiter ainsi que les inégalités d'accès à l'école.

Recommandations

Au niveau international

- ▶ Inciter l'État congolais à mettre en place des mécanismes de redevabilité permettant d'être au courant de ce qui se passe dans les établissements publics et limiter ainsi la marchandisation de l'éducation pour une gratuité effective
- ▶ Inciter l'État congolais à prendre des mesures favorisant les conditions de vie des enseignants ainsi que leur condition de travail pour assurer une éducation de qualité dans un environnement sûr et protecteur

Au niveau national

- ▶ Mieux rémunérer les enseignants afin qu'ils ne complètent pas leur salaire aux dépens de la gratuité de l'éducation
- ▶ Contrôler et prendre des mesures envers les gestionnaires et enseignants des écoles qui perçoivent des frais illégaux de la part des parents
- ▶ Revoir le budget alloué à l'éducation de base et multiplier les édits provinciaux pour renforcer l'effectivité de la gratuité et au gouvernement provincial d'animer cette loi budgétaire votée par l'assemblée

Au niveau local

- ▶ Faire des sensibilisations et mobilisations autour de thèmes transversaux liés à l'éducation (le modèle de financement de l'éducation, le développement professionnel des enseignants...)
- ▶ Valoriser le partenariat de toutes les couches des acteurs de l'éducation à travers une approche participative pour assurer le suivi et l'évaluation de la gratuité effective